académie Nantes
Éducation nationale

Collège ChâteauCoin

PROTOCOLE SANITAIRE au 1er septembre 2021
RENTREE 2021

Le présent protocole est conforme aux directives ministérielles et adaptable en fonction du niveau de l'épidémie (voir tableau récapitulatif du Ministère de l'Education nationale).
Ce protocole tient également compte du renforcement du plan Vigipirate.

Au 1er septembre 2021 nous sommes au niveau 2 – couleur jaune.

Les consignes applicables sont donc :

- Présence de tous les élèves au collège.
- Port du masque obligatoire en intérieur pour les élèves et les adultes. En extérieur, les élèves doivent remettre leur masque dès qu'ils se mettent en rang.
- Respect de la distanciation lorsque c'est possible.
- Désinfection des mains à l'arrivée au collège et à l'entrée en classe.
- Sens de circulation dans les couloirs et les escaliers pour éviter les croisements.
- Désinfection des tables des salles de classe à chaque changement de groupe.
- Aération régulière des locaux.
- Nettoyage/désinfection des sanitaires après chaque récréation.
- Nettoyage/ désinfection de l'établissement chaque jour.

Au self :

- désinfection des mains à l'entrée,
- les plateaux sont préparés à l'avance,
- les élèves mangent par classe ou par groupe en fonction du planning établi par la vie scolaire. Ils doivent se présenter dès que la classe est appelée.
- Lavage des mains avant de sortir.
- Les tables sont désinfectées après chaque service.

Il est interdit aux élèves de rester dans les locaux pendant les récréations (couloirs – hall).
Pour la pratique sportive, les élèves devront se conformer aux consignes de leur professeur qui dépendront de l'activité et du lieu.

En cas d'élève positif à la COVID 19, la cellule Covid de la Direction départementale de l'Education Nationale en lien avec l'ARS déterminera les mesures à adopter. En règle générale, l'élève malade doit rester à la maison et ne revenir qu'avec un test négatif. Les élèves considérés comme cas contacts devront s'isoler 7 jours, suivre les cours en distanciel et présenter un test négatif avant de revenir en classe sauf s'ils sont vaccinés – en ce cas, ils continuent de venir en classe normalement.

Les personnes extérieures à l'établissement devront prendre rendez-vous et décliner leur identité auprès de l'agent d'accueil, du secrétariat ou de la Vie scolaire. Il est interdit de pénétrer dans l'enceinte du collège sans autorisation d'autant plus pendant les récréations.

Les délimitations dans la cour et dans le parc sont des limites de sécurité qu'il ne faut pas franchir sans autorisation.

La Direction

Avenue de Paris ■ BAUGÉ ■ 49150 BAUGÉ EN ANJOU ■ Tél. 02 41 89 18 65 ■ ce.0490010v@ac-nantes.fr